

Un budget pour préparer l'avenir de Givry

Lors de sa séance du 18 février dernier, le Conseil municipal a adopté les taux des impôts locaux et le budget primitif 2009 de Givry. Les premiers éléments de l'audit financier des comptes de la commune montrent une situation financière préoccupante qui découle du passé. Ce passé pèse et pèsera encore longtemps sur nos actions à moyen et à long terme. Il est de notre responsabilité d'inverser les tendances constatées dans l'intérêt des Givrotins afin d'éviter que nous soyons dans un proche avenir en déséquilibre budgétaire.

Notre premier objectif est donc de rétablir nos marges financières en maîtrisant l'imposition sans compromettre le développement de la commune. Cela passe par la réduction de nos dépenses de fonctionnement (en diminution de 4,2 % par rapport à 2008), par l'intensification des recherches de subventions et par l'étalement des investissements que nous avons prévus sur un plus grand nombre d'années qu'initialement espéré. Mais cela ne sera pas suffisant et pour réaliser notre programme tout en rétablissant nos marges financières, il est indispensable d'augmenter les taux des impôts locaux de 4,5 %. Cela représente, avec l'augmentation des bases votée avec la loi de finances 2009, une augmentation comprise entre 1 et 3 euros par mois et par foyer imposable sur la part communale.

En conclusion, malgré la crise économique, malgré la diminution des aides de l'Etat, malgré la situation financière de la commune, c'est un budget ambitieux pour Givry qui a été adopté. Il est de presque 6 millions d'euros : 3,3 M en fonctionnement et 2,6 M en investissement compte tenu des reports des années précédentes. C'est un budget pour préparer l'avenir de Givry puisque 1,7 M d'euros de nouveaux investissements sont programmés en 2009.

Le tribunal administratif de Dijon a décidé de suspendre l'arrêté autorisant l'exploitation du centre de transit, de tri, de pré-traitement et de traitement de déchets industriels et ménagers dangereux de la société Praxyval sur la commune de Givry. Cette décision est une étape importante. Dès à présent, en collaboration avec l'association de Protection de la Côte Chalonaise, l'Union des Producteurs de Vins de Givry, la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne et soutenus par les habitants des communes concernées, nous préparons nos arguments pour le jugement sur le fond de ce dossier important pour l'avenir de Givry et de ses habitants.

Daniel Villeret, Maire de Givry

Coupe de printemps pour les platanes de la place de la poste

Il n'a fallu que quelques heures aux services techniques de la mairie pour réaliser cet élagage. Seuls les jeunes arbres ont été autorisés à conserver leur branchage.



Donnez votre avis

Vers la création d'un groupe de travail "Circulation"

Comme annoncé en réunion publique, un groupe de réflexion est en cours de mise en place. Si vous souhaitez participer, alors, faites-vous connaître en appelant la mairie au 03 85 94 16 30. Lorsque les participants seront connus, nous définirons un programme de réunions pour faciliter la circulation de tous, automobilistes, cyclistes, piétons, handicapés. Une première réunion aura lieu en avril.



Les médias municipaux sont à votre écoute

La commission communication vous invite à donner votre avis sur les médias municipaux en passant par la permanence des élus. Givry Infos, www.givry-bourgogne.fr, le blog, l'Infolettre attendent vos commentaires, vos critiques ou vos encouragements. Toute l'équipe de la commission compte sur vous. Au plaisir de vous entendre.



Concours Liberté Egalité Fraternité

Il s'agit d'afficher la devise de la République au fronton de la mairie. Retrouvez les modalités de ce concours dans Givry Infos de février ou sur www.givry-bourgogne.fr. Nous attendons vos propositions à : Mairie de Givry, 4 place de la poste 71640 Givry ou à concours.givry@wanadoo.fr

Sommaire

Actualité municipale ■ Page 2

Conseil municipal du 18 février • Praxyval.

Actualité municipale ■ Page 3

Comprendre le budget 2009

« Je, tu, il » du mois ■ Page 4

10^e journée de la courtoisie sur la route • Du papier recyclé à la mairie • Journée internationale des femmes

Bibliothèque Infos ■ Page 4

Le coin des associations ■ Page 5

Sur l'agenda - Bloc notes ■ Page 5-6

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.givry-bourgogne.fr

Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire en cliquant sur « M'abonner gratuitement ».

▲ Conseil municipal du 18 février 2009

Suite au débat d'orientation budgétaire du 20 janvier, ce Conseil municipal a été principalement consacré à des délibérations portant sur les affaires budgétaires de la commune.



- Approbation du compte administratif 2008 : le compte administratif est produit par les services de la mairie à partir de ses systèmes comptables. L'année 2008 se termine avec un solde excédentaire de 264 843,65 €, compte tenu d'un report d'investissement de 212 817,83 € correspondant à des factures en attente qui seront payées en 2009. En 2008, la commune a investi pour 937 572 € pour une dépense totale de 4 666 497,98 €.

- Approbation du compte de gestion 2008 : le compte de gestion correspond à l'image du compte administratif tenu à jour par le receveur de la trésorerie. Compte administratif et compte de gestion doivent être strictement alignés. Ils le sont.

- Affectation des résultats 2008 : les 264 843,65 € du solde excédentaire de 2008, qui se décomposent en 205 953,28 € pour le fonctionnement et 58 890,37 € pour l'investissement sont affectés au budget 2009.

- Taux d'imposition 2009 : les taux d'imposition augmenteront de 4,5 % en 2009. Cette augmentation s'appliquera sur la taxe d'habitation et les taxes foncières pour le bâti et le non bâti. Cette augmentation permettra de dégager un supplément de recettes fiscales pour autofinancer une partie des investissements. Cette délibération a été approuvée par 22 voix «pour» et 5 voix «contre».

- Budget primitif de la commune pour 2009 : voir page 3. Le budget a été approuvé par 22 voix «pour», 2 voix «contre» et 3 «abstentions».

- Modifications de tarifs publics pour 2009 : divers tarifs sont amendés ou créés : pénalités en cas de non retour de livres à la bibliothèque, taux unitaire des vacations funéraires et tarif d'inscription à l'atelier d'écriture. Cette délibération est approuvée par 22 voix «pour» et 5 abstentions.



- Convention avec l'Harmonie municipale et Pleins Feux : vote d'un tarif préférentiel de location de la salle des fêtes pour l'Harmonie municipale et pour l'association Pleins Feux. En contrepartie, l'Harmonie municipale s'engage à organiser 2 concerts gratuits et Pleins Feux s'engage à organiser 4 spectacles à tarifs modérés dans l'année. Cette délibération est approuvée par 22 voix «pour» et 5 abstentions.

Le Conseil municipal se termine par la communication d'informations par Daniel Villeret à propos de Praxyval. Voir l'article ci-contre. L'intégralité des délibérations et de leurs termes est consultable sur www.givry-bourgogne.fr. Le prochain Conseil municipal est prévu le jeudi 19 mars, à 20 h 30, salle du Conseil municipal.

▲ Praxyval

Le Tribunal administratif de Dijon a rendu son jugement mardi 17 février 2009 : **il a décidé de suspendre l'arrêté autorisant l'exploitation du centre de transit, de tri, de pré-traitement et de traitement de déchets industriels et ménagers dangereux** de la société sur la commune de Givry. Le président du tribunal a reconnu la pertinence des analyses et la justesse des arguments présentés par l'association de Protection de la Cote Chalonnaise, l'Union des Producteurs de Vins de Givry, la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne et la municipalité de Givry.

Pour suspendre un arrêté préfectoral, il faut au moins un doute sérieux quant à sa légalité et reconnaître l'urgence de la situation.

Le juge a retenu les éléments suivants en ce qui concerne la légalité de l'arrêté :

- Lors de l'instruction de la demande d'autorisation, il n'a pas été vérifié si un permis de construire ou une autorisation de travaux était nécessaire et avait été déposé dans les délais prévus par la loi,

- Les conséquences de la décision de faire traiter les distillats dans une station d'épuration en dehors de Givry n'ont pas été étudiées. Que deviennent les eaux usées du site ? Quelle capacité de stockage faut-il pour stocker les distillats ? Dans quelle station d'épuration seront-ils traités ? L'exploitant de cette station a-t-il accepté ces déchets ? Quel est le coût supplémentaire occasionné par ce traitement ? Le projet a profondément évolué au cours de son instruction et c'est toute l'économie générale du projet qui en est modifiée.



Le juge a retenu les éléments suivants en ce qui concerne l'urgence de la situation : suite à l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 29 octobre 2008 adressé à l'industriel pour non-respect des prescriptions de l'arrêté d'autorisation du 1^{er} août 2008, l'industriel a décidé de lui-même de suspendre son activité. Il peut la reprendre à tout moment et engendrer des risques pour la santé des habitants et pour l'environnement car :

- les prescriptions en matière de danger sont insuffisantes,
- les capacités de rétention et de confinement des produits dangereux ne sont pas garanties,
- aucune étude d'impact ni de danger n'a été réalisée pour le traitement des distillats dans une station d'épuration,
- les habitations proches du centre de traitement n'ont pas été prises en compte dans l'étude,
- la non dangerosité du procédé industriel d'évaporation sous vide n'a pas été démontrée,
- l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation est insuffisante.

Nous sommes satisfaits d'avoir obtenu cette décision de suspension avant qu'il ne soit trop tard, c'est à dire avant le démarrage des activités de traitement sur le site.

Ce 1^{er} succès a été obtenu grâce à l'union de toutes les parties mais surtout grâce à la mobilisation des habitants des communes concernées. Il s'agit d'une mobilisation citoyenne de très grande ampleur pour un véritable développement durable de notre territoire.

La décision du Tribunal administratif renforce notre détermination à aller jusqu'au bout de la procédure engagée.

Comprendre le budget 2009

Ce budget est le 1^{er} véritable budget de la nouvelle équipe municipale. Il constitue le point de départ de la réalisation de nos projets. Il tient compte du contexte de crise économique. Nous anticipons une diminution des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Ce budget a été construit de manière à rétablir nos marges financières, en maîtrisant l'imposition, sans compromettre le développement de la commune tout en respectant des règles de bonne gestion :



Préservation d'une épargne brute suffisante (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors éléments exceptionnels) avec la volonté d'atteindre un taux d'épargne supérieur à 15%. Pour cela nous avons voté une augmentation des taux d'impôts de 4,5% ce

qui représente environ de 1 à 3 € de plus par mois pour chaque contribuable.

Maintien de la capacité de désendettement de notre commune en dessous de 10 ans, la durée maximale à ne pas dépasser étant fixée à 15 ans, avec un emprunt d'équilibre de 550 000 €.

Recherche d'un fonds de roulement positif (différence entre les recettes et les dépenses d'investissement) de façon à ne pas puiser dans nos réserves de trésorerie avec la recherche maximale de subventions.

Réduction des frais de fonctionnement : grâce aux écono-

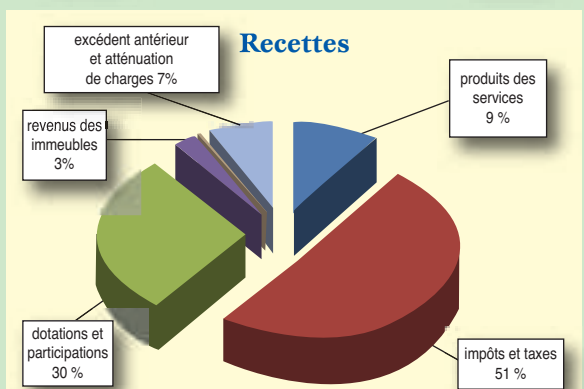
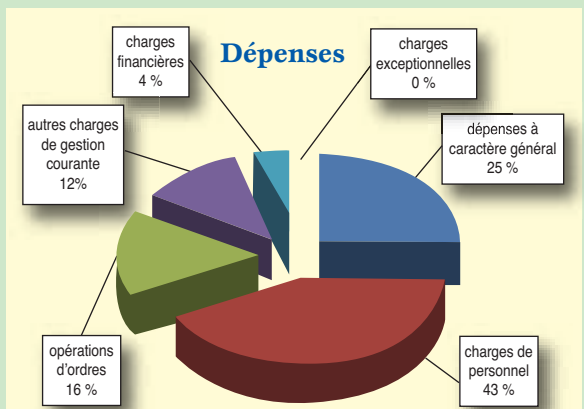
Le budget en bref			
Fonctionnement			
Dépenses de gestion courantes	2 650 568	Recettes de gestion courante	3 077 838
Charges financières et charges exceptionnelles	137 507	Produits financiers et produits exceptionnels	10 000
Virement à la section investissement	535 718	Excédent 2008	205 653
		Atténuations de charges	30 000
Total dépenses	3 323 791	Total recettes	3 323 791
Investissement			
Dépenses d'équipement	2 157 233	Recettes d'équipement	1 159 625
Remboursement d'emprunt	303 000	Cessions	156 000
Report 2008	712 816	Excédent 2008	271 700
		Emprunt	550 000
		Autofinancement	535 718
Total dépenses	2 673 051	Total recettes	2 673 051
Grand total	5 996 842	Grand total	5 996 842

mies envisagées sur toutes les dépenses courantes et en particulier sur l'énergie. Le budget primitif de 2009 est inférieur de 4,2% par rapport à celui de 2008.

Prudence sur l'augmentation des recettes : nous ne prévoyons que 1% d'augmentation.

Projets 2009 et perspectives					
Projets 2009	Budget				
	2009	2010	2011	2012	2013
Travaux sur le réseau d'eau potables	200 000 €				Total invest : 1 320 000 €
Renovation de voiries	200 000 €				Total invest : 1 000 000 €
Entretien lignes électriques	180 000 €				Total invest : 400 000 €
Achèvement voirie des Cardères rouges	114 000 €				
Construction de pistes cyclables	94 000 €				Total invest : 300 000 €
Tolérance et état du gymnase, piscine extérieure	80 000 €				
WC handicapés Salle des fêtes	60 000 €				
Achat local du l'ancienneté ODE	33 000 €				
Etude emulsion bois	30 000 €				
Etude d'urbanisation de la Croix Vermier	25 000 €				
Réalisation du PDU	25 000 €				
Etude résidence personnes dépendantes	25 000 €				
Etude multi-accueil	15 000 €				
Signalétique et mobilier urbain	30 000 €				
Réseau auto-guides	20 000 €				
Etude nouvel Office de tourisme	5 000 €				
Aménagement cour écoles élémentaire bourg	10 000 €				
Informatique écoles maternelle bourg	3 000 €				
Mobilier école élémentaire bourg	2 000 €				
Illuminations de Noël	3 000 €				
Devise au fronton de l'Hôtel de ville	2 000 €				
Achat d'un défibrillateur	2 000 €				
Investissement incurant	545 000 €				Donc le remboursement des emprunts pour 300 000 € en 2009
Total	1 982 000 €				
Pour mémoire, hors budget municipal :					
Mise aux normes de la station d'épuration	540 000 €				Total invest : 2 790 000 €

Les 3 323 780 € du fonctionnement se répartissent comme suit :



▲ 26 mars 2009 - 10^{ème} journée de la courtoisie sur la route



La Mairie de Givry s'engage aux côtés de l'Association des maires de France (AMF) pour promouvoir cette opération de sensibilisation de sécurité routière placée sous le haut parrainage du secrétariat d'Etat chargé des transports.

Les 10 commandements de la courtoisie au volant sur la route

1. Je garde mon sang-froid en toutes circonstances et ne m'énerve pas dans la circulation, notamment en cas d'encombres.
2. Je n'oublie pas le danger sur la route et je reste entièrement concentré(e) sur ma conduite.
3. J'accepte le rythme de conduite des autres usagers, hommes et femmes, en particulier des conducteurs inexpérimentés ou âgés.
4. Je reste concentré(e) sur ma conduite, en sachant que mon attention peut être détournée par l'usage des technologies embarquées (téléphone, lecteur CD, GPS...).
5. Je respecte en toutes circonstances les emplacements signalés "Handicapés" ainsi que les issues de secours (Pompiers, Hôpitaux, Ecoles...).
6. J'évite de consommer, même raisonnablement, toutes boissons alcoolisées ou produits pouvant diminuer ma capacité à conduire et à maîtriser mon véhicule.
7. Je suis très attentif(ve) et prévenant(e) vis-à-vis des usagers les plus exposés au danger : piétons, enfants, cyclistes et motocyclistes.
8. Sur autoroute, j'évite de monopoliser la file de gauche et je me rabats aussitôt après avoir doublé un véhicule.
9. Je respecte les piétons et je ne stationne pas sur les trottoirs, ni sur les voies cyclables et les passages aménagés.
10. Je veille au bon état de mon véhicule, afin de contribuer à une meilleure sécurité, au respect d'autrui et de l'environnement.

Campagne placée sous le parrainage du Secrétariat d'Etat chargé des Transports

Campagne organisée par l'Association Française de Prévention des Comportements au volant et sur la route

afpe@courtoisie.org

Tout savoir sur la manifestation et les participants dans toute la France :

www.courtoisie.org

▲ Du papier recyclé à la mairie

Les services administratifs de la mairie ont franchi le pas. Désormais photocopies et impressions pour usage interne sont réalisées sur du papier recyclé. Le papier est moins lisse, un peu grisé mais il a une tenue tout à fait acceptable. Combiné avec un usage des feuilles en recto verso, la municipalité prévoit de réaliser des économies significatives tout en contribuant à une démarche écologique.

Rappelons que ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC (norme européenne qui certifie que le papier provient d'espaces forestiers dont la gestion est durable) **et qu'il utilise des procédés d'impression certifiés Imprim'Vert (respecte les normes de protection de l'environnement).**

▲ 8 mars 2009

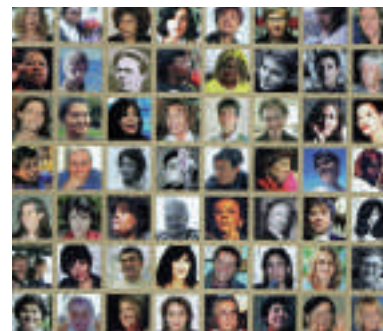
Journée internationale des femmes

Au début du XX^{ème} siècle, les femmes de tous pays s'unissent pour revendiquer leurs droits et réclamer le droit de vote. Dans la foulée, en 1910, à Copenhague, l'idée d'une journée internationale des femmes est décidée. Cette journée sera officialisée le 8 mars 1977 par les Nations Unies.

En 1982, cette journée prend en France le statut officiel de «Journée des femmes».

Ce 8 mars 2009, où en sommes-nous ?

En France, une femme meurt tous les jours de violence conjugale. Seulement 12 % de députés et 17 % des sénateurs sont des femmes. A l'échelle du monde, les femmes gagnent à peine plus de 50 % de ce que gagnent les hommes.



Un siècle après les premières revendications des femmes, il y a encore loin de la «Journée de la femme» à une égalité de droits effective entre hommes et femmes...

Bibliothèque - infos

▲ Nos dernières acquisitions

Les romans : *Les rapines du Duc de Guise (La guerre des trois Henri, vol.1)*, Jean d'Aillon - *Seul dans le noir*, Paul Auster - *Au bon roman*, Laurence Cossé - *Adieu mon frère*, Edwige Danticat - *En bas, les nuages*, Marc Dugain - *Au zénith*, Duong Thu Huong - *Hiver arctique*, Arnaldur Indridason - *N'oublie pas d'être heureuse*, Christine Orban - *Ulysse from Bagdad*, Eric Emmanuel Schmitt - *Sexe, diamants et plus si affinités*, Lauren Weisberger - *Le voyage dans le passé*, Stefan Zweig.

Les documentaires : *Une histoire des haines d'écrivains*, Anne Boquel et Etienne Kern - *Croissance, inflation, chômage, crise financière*, Valérie Charolles - *Vous avez dit «morale» ? Un héritage en mutation*, Robert Colonna d'Istria - *Apprendre à vivre 2 : la sagesse des mythes*, Luc Ferry - *Barack Obama : un nouveau visage pour l'Amérique*, Jacques Portes.

La Bibliothèque sera fermée les jeudis 26 mars et 16 avril.

L'Escapade

L'Escapade organise des journées balades conviviales. Une sortie à Salins les Bains est prévue le mercredi 18 mars.



Un minibus passe prendre tous les inscrits à leur domicile (9 personnes maxi) et les ramène le soir. D'autres informations seront données par affichage ou lors de l'assemblée générale de l'association, mardi 10 mars à 20 h, salle DDE.

Renseignements :

Viviane Garcin au 06 86 73 73 19 ou 09 71 46 27 58

Tennis club

Reprise des entraînements en vue du championnat de printemps les lundis de 18 h à 20 h, rue de Sauges.

Tarifs saison 2009 :

(valables du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2009).

Jeunes - 18 ans : 30 € - Adultes : 60 € - Couples : 100 €

Une caution de 50 € sera demandée pour le badge.

Renseignements : 06 70 52 69 95

Pêche et loisirs

Empoisonnement de l'étang de Fontaine Couverte en 2008 :

Gardons : 620 kgs Brochets : 14 kgs

Tanches : 100 kgs Truites : 150 kgs

Carpes : 45 kgs

Prix des cartes (en vente au tabac presse, place de l'église, et au PMU Pascal Durey, rue de la République).

Cartes	Givry	Extérieur
Adulte	10,00 €	19,00 €
Jusqu'à 16 ans	4,00 €	4,50 €
Journée	3,00 €	6,00 €
Familiale à l'année	15,00 €	25,00 €

Renseignements : Jacky Auguste au 03 85 44 48 20

Sur l'agenda

A partir du 6 mars

Festi Jeunes 09 : Appel à projets



Pour les 15 - 26 ans qui habitent ou sont scolarisés sur le Grand Chalon.

Pour partager une passion, un talent artistique...

Le Festi Jeunes 09 aura lieu en décembre, à l'Espace des Arts de Chalon. Appel à vos projets !

Renseignements :

www.givry-bourgogne.fr > Givry au jour le jour..., ou à Inforom : 03 85 48 05 12 - inforom@chalonsursaone.fr

Samedi 7 mars 2009

Cross départemental des Sapeurs-pompiers

Cet événement sportif majeur est de retour à Givry après une éclipse de 30 ans. 1 000 concurrents vont fouler le stade et les hauteurs de la Chaume. Depuis 2 mois, le Centre de secours et l'Amicale des SP préparent cette journée. Venez nombreux pour encourager les participants. Vous serez accueillis au stade à

partir de 12 h : buffet et buvette sur place.

Dimanche 8 mars 2009

Journée internationale des femmes

par Femmes Solidaires

Apéro-concert avec

"Chansons en vrac"

(www.myspace.com/chansonsenvrac) : répertoire jazz, chansons françaises à texte. Pierre Philibert, directeur de l'Orchestre de chambre Chalonnais, à la contrebasse. Salle des fêtes - 17 h

Tarifs : 3 €, Gratuit - 12 ans

Renseignements :

Office de tourisme : 03 85 44 43 36

Michèle Jobert : 03 85 44 37 52

Dimanche 15 mars

«Mettez le paquet !» avec Pleins Feux

One man show de Topick, humoriste Clown, acrobate, improbable danseur... Topick utilise les gags, le franc parler, la franche rigolade,



comme autant d'armes pour mettre le monde social cul par dessus tête en renversant convenances et conventions.

Tarif unique : 6 € - Salle des fêtes - 16 h

Réervations :

Jacqueline Coulon : 03 85 44 39 67.

Jacqueline Matron : 03 85 44 46 18.

Sylvie Ducarre : 03 85 44 44 65.

Dimanche 15 mars

Randonnée de Givry Randonnée GR

Renseignements : 03 85 44 51 33

Mercredi 18 mars

Journée à Salins les Bains avec l'Escapade

9 personnes maxi - Voir article p. 5
Viviane Garcin : 06 86 73 73 19
ou 09 71 46 27 58

Jeudi 19 mars

Réunion du Conseil municipal

Salle des fêtes - 20 h 30

Jeudi 19 mars

Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

La municipalité invite la population à la commémoration du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie

18 h 15 : Dépôt de gerbe au cimetière de Poncey sur la tombe de monsieur Ragot,

18 h 30 : Dépôt de gerbe au cimetière du Bourg sur la tombe de monsieur Bouillot,

18 h 45 : Dépôt de gerbe au Monument aux morts et remise de la Croix du Combattant,

19 h : Vin d'honneur à la mairie.

Domaine Pelletier-Milbon
Rue de la Planchette à Poncey

Portes ouvertes

Samedi 14 mars de 15 h à 20 h Dégustation Vins de Givry
Dimanche 15 mars de 10 h à 19 h Buffet - Espace artisanale

Renseignements : 03 85 94 87 42



(suite de l'agenda)

Les 19, 20 et 21 mars

Le «bus de l'environnement» à Givry

Les 19, 20 et 21 mars, le bus de l'environnement de la communauté d'agglomération vous attendra du côté de la salle des fêtes. Le bus expose de manière didactique tout ce que nous devons savoir sur la gestion des déchets, les économies d'énergie, le développement durable. Les écoles seront invitées à lui rendre visite le jeudi 19 et le vendredi 20 selon un planning coordonné par la municipalité. **Le samedi 21 mars sera réservé au grand public de 9 h à 12 h.**



Samedis 21 et 28 mars

Ouverture de la pêche à la truite

A partir de 8 h - Etang de Fontaine couverte. Voir article p. 5

Jeudi 26 mars

Soirée multimédia

«Pour un Internet + sûr»

"Internet et Sécurité", Espace multimédia de Saint-Rémy, à partir de 18 h, le 26 mars. Puis en juin : "Protection de l'enfant", salle des fêtes de Givry. Pour tous - Entrée libre

Renseignements : Espace Multimédia Givry : 03 85 44 48 07

Samedi 28 mars

Carnaval de l'école maternelle Léocadie Cyz

Salle des fêtes. Bal costumé pour les enfants de 15 h à 17 h 30, gratuit. Soirée dansante costumée pour les adultes à partir de 20 h 30, Entrée : 23 € (apéritif - buffet froid - café), au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle

Infos/Réservations :
Ecole maternelle L. Cyz : 03 85 44 35 90.



Samedi 28 mars

Parcours du Cœur

Manifestation nationale de la Fédération Française de Cardiologie. De 10 h à 16 h, autour du lac des Prés

M. DESSOLINS, artisan pâtissier, chocolatier, glacier
03 85 44 51 44 - Givry

Découvrez les nouvelles sensations 2009

avec nos nouveaux desserts et nos propositions pour vos fêtes de Pâques

Offrez pour le plaisir du palais nos œufs pralinés fabrication maison certifiés par beurre de cacao et composez vos ballottes parmi nos créations de fritares, d'œufs feuilletés...

Une farandole de saveurs de Pâques avec nos propositions.

Consultez nos journaux de desserts de mariage, communions, baptêmes (dispos sur demande).

Saint-Jean à Chalon-sur-Saône en collaboration avec Chalon et l'Office municipal des sports de Chalon.

Infos : www.fedecardio.com/parcours.



Vendredi 3 avril

Loto de l'amicale des Pompiers

Salle des fêtes.

Samedi 4 avril

Soirée dansante Paëlla de l'Union sportive Givry-St Désert

Saint-Désert, Salle des Fêtes des Roche-riaux à 19 h 30. Entrée : 20 € boissons non comprises, 5 € pour les - 13 ans. Jean Rault : 03 85 44 51 70
Samuel Goux : 03 85 47 90 97
Luc Comparot : 06 75 21 32 16
Inscriptions avant le 25 mars.

Dimanche 5 avril

Brocante de l'Office de tourisme

Professionnels et particuliers. Place d'Armes, de 7 h à 18 h.
Office de tourisme Givry :
03 85 44 43 36.



Dimanche 5 avril

Tennis Club

Tournoi interne de doubles à partir de 10 h sur les courts, rue de Sauges. Les non licenciés intéressés par le tennis compétition ou loisir sont également les bienvenus. Apéritif + barbecue (payant).
Renseignements et inscriptions :
Eric Barrier : 06 61 66 10 45
(En cas de mauvais temps, la journée sera reportée au dimanche 26 avril).

Du 3 au 5 avril 2009

17^{ème} Marché aux Vins de Givry

Présence de 18 domaines producteurs de «Givry» et «Givry 1^{er} cru», vente de Brie de Meaux.

Ouverture des réservations du festival les Musicaves 2009.

- Vendredi 3 avril 2009 de 16 h à 19 h, inauguration à 18 h ;
- Samedi 4 et dimanche 5 avril 2009 de 10 h à 19 h. Déjeuner bourguignon préparé par le restaurant "Le bouchon givrotin".
12 € / personne - Réservation à l'Office de tourisme de Givry : 03 85 44 43 36.
Entrée : 4 € avec verre sérigraphié «L'abus d'alcool est dangereux pour la santé».

Jusqu'au 24 avril

«Regarde ce que j'ai vu»

Florian Charpail, jeune photographe Givrotin, expose depuis le 6 février jusqu'au 24 avril sur les murs de l'Inforom (place de l'Obélisque à Chalon). Inspirations soudaines, scènes de rue, situations insolites : un regard sur notre environnement.



Assemblées générales

Salle DDE

- **Mardi 10 mars à 20 h :**
AG de l'Escapade

Salle de l'ancienne gare

- **Vendredi 27 mars à 20 h :**
AG de l'ASDEC (verre de l'amitié)

Salle des fêtes

- **Jeudi 12 mars :**
AG du Crédit agricole

A Fontaines, Salle Saint-Hilaire

- **Jeudi 12 mars à 20 h :**
AG de l'Office de tourisme.

BLOC - NOTES

- **Permanences de l'assistante sociale sur rendez-vous au 03 85 87 65 10**
Salle ex DDE.

- **Permanence de la Mission locale :**
Lundi 16 mars, 14 h à 16 h - Salle DDE.

- **Permanence des élus en mairie**
Les élus vous reçoivent 3 fois / semaine :
Lundi de 15 h 30 à 17 h
Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

- **Ramassage ferraille :**
Jeudi 19 mars 2009

- **Déchetterie de Givry - Hiver :**
Mardi, vendredi : 14 h à 17 h,
Jeudi, samedi : 9 h à 12 h, 14 h à 17 h.

- **Déchetterie de Saint-Rémy - Hiver :**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

